

### PROMULGATION PROJET PARTICULIER

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que lors de la séance ordinaire tenue le mardi 28 juin 2016, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210 003, RCA08 210 003-1), une résolution sur le projet particulier suivant :

- Projet particulier afin de permettre la transformation de la partie ancienne et la démolition et reconstruction, tout en l'agrandissant, de sa partie plus récente du bâtiment situé au 4100 à 4110, boulevard LaSalle (Auditorium de Verdun et Aréna Denis-Savard)

QUE le directeur de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire a approuvé la résolution CA16210214 en date du 7 octobre 2016 par la décision DA166938031.

QU'une copie de cette résolution est déposée au bureau de la soussignée, 4555, rue de Verdun, bureau 104, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

**En vertu de l'article 264.0.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la résolution CA16210086 est entrée en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité, soit le 11 octobre 2016.**

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec  
ce 20 octobre 2016

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement